

ERAGE
Equipe Régionale d'Appui à la Gestion des Evénements Indésirables

Organisation Mondiale de la Santé. Guide pédagogique pour la sécurité des patients : Edition multi-professionnelle ; 2011.

Antenne de Dijon
03.80.42.55.40



Le signalement : un petit pas pour le soignant, un grand pas pour la sécurité des patients



Flyer de sensibilisation au signalement d'évènements indésirables associés aux soins

Novembre 2022



Les Événements Indésirables Associés aux Soins (EIAS) : je les détecte !



Un EIAS est un **événement inattendu** survenant lors de la prise en charge, en lien avec les soins délivrés au patient. C'est un événement qui a entraîné des **conséquences pour le patient** (blessures légères, soins supplémentaires, hospitalisation ou prolongation d'hospitalisation, mise en jeu du pronostic vital, décès...) mais il peut aussi s'agir d'un **événement potentiellement dommageable** pour le patient.

Les EIAS : je les signale !

Seul ou en équipe, sur un support en place dans l'établissement (fiche, logiciel, etc.)

Seules les situations connues peuvent être traitées... parler de l'événement en équipe et **remplir une Fiche** d'Événement Indésirable, c'est décrire ce qui s'est passé, exposer des faits.

Les EIAS : je participe à leur compréhension !

L'**analyse collective et systémique**, réalisée selon une méthode précise, permet de comprendre ce qui s'est passé en regardant le problème dans son ensemble et en recherchant les causes profondes. **On identifie des dysfonctionnements, pas des responsables.**



Tous les EIAS ne sont pas analysés, le choix peut être fait selon certains critères : le potentiel d'amélioration, la fréquence, la priorité du thème, la gravité... Mieux vaut analyser moins d'EIAS, mais analyser ceux qu'on a choisis en se posant les vraies questions.

Lors de cette étape d'analyse, **je peux être sollicité pour apporter des informations** complémentaires sur l'événement ou pour participer à l'analyse.

Grâce aux signalements : passons à l'action !

L'analyse de l'événement que j'ai signalé permettra de mettre en place des actions d'amélioration et donc de **tirer un apprentissage de la situation**.

Des actions d'amélioration sont mises en place pour répondre aux dysfonctionnements liés à l'organisation, au fonctionnement, à la communication. **Elles bénéficient à la fois aux patients, aux soignants et aux équipes.**

Ces actions doivent prendre en compte le fait qu'on n'évitera pas tous les EIAS : il faut chercher des actions de prévention, mais aussi des actions qui nous permettront de mieux faire face à l'EIAS s'il survient à nouveau.

Les EIAS : partageons nos expériences !

Je peux être amené à mettre en œuvre ces actions d'amélioration sur le terrain. L'événement que nous avons analysé peut survenir dans un autre service et/ou mettre un collègue en difficulté. **Pour éviter qu'un événement se reproduise**, nous partageons notre analyse de la situation et les solutions que nous avons apportées.

